



## Injonction de payer : factures non devisées

Par **Steph750**, le **18/10/2013** à **10:05**

[fluo]bonjour[/fluo]

Lors de la construction de notre maison, nous avons fait appel à un maître d'oeuvre qui a l'étape de l'isolation / plâtrerie nous a présenté un plaquiste avec qui les choses se sont mal passées.

Concrètement, nous avons un budget de l'ordre de 25 000 euros pour la partie isolation/plâtrerie. Les travaux ayant pris du retard suite à la défection d'un premier plaquiste, on nous présente cette autre personne, qui, nous sachant bloquer par les délais, nous présente un devis à 27000 mais qui pouvait démarrer dans la semaine.

Nous acceptons ce devis, certes un poil au dessus de notre budget, mais avec la certitude qu'il pouvait démarrer illico.

Le début se passe bien, jusqu'à ce que le plombier nous dise qu'il est dans l'obligation de faire passer certains tuyaux et gaine d'évacuation de la hotte (cuisine avec ilot central) au milieu d'une pièce de vie...

Hors de question, la solution préconisée à ce moment, est de faire un faux plafond dans la cuisine pour masquer les tuyaux.

Le plaquiste nous propose un avenant (pas un devis) où il retire la somme allouée à un plafond plâtre et qu'il remplace par un faux plafond : la différence au final étant de 200 euros, je lui fait comprendre que nous avons déjà signé pour 27 000 euros, et qu'il peut nous faire cadeau de ce surplus, chose qu'il accepte.

Les travaux continuent, le faux plafond est monté, les décaissements sont faits au fur et à mesure (2 acomptes).

Au 2/3 du chantier, avant l'étape des bandes, plus de nouvelles du plaquiste.

Je le relance et 1 semaine et demi plus tard, il me dit qu'il faut qu'on lui verse le dernier tiers sinon il ne reviendrait pas sur le chantier (sms à l'appui conservé bien au chaud sur mon tel).

Bref, je dégaine l'artillerie, je fais constater par huissier que le boulot n'est pas fini et je lui remet en mains propres une injonction de reprendre le travail sous huitaine.

Au bout de 8 jours, le mec n'étant pas réapparu, le maître d'oeuvre le contacte et s'arrange avec lui pour que quelqu'un d'autre finisse le boulot.

Bref, je vois débarquer une ptite nana en scooter et qui me dit que c'est elle qui va finir le job. Le maître d'oeuvre m'assure de ses compétences et que c'était vu avec le plaquiste....

Là, j'impose une date de réception de chantier prévue 3 semaines après....

3 semaine plus tard, le plaquiste revient pour constater en présence de la nana que le boulot n'est ni fait, ni à faire... je commence à monter dans les tours...

Par ailleurs, le plaquiste me renvoie 2 factures pour l'enduit de plâtre qu'il avait fait, pour un montant de 2 000 euros ainsi qu'une facture pour un faux plafond décoratif pour 3000 euros ???!!!!

Pour ces travaux supp qu'il a (en partie et mal) réalisé, il n'y a aucun devis signé de ma part.

Entre temps, une 3ème personne est finalement intervenue et a tenté de rattraper les bêtises du 1er et de la 2nde personne....

Une 2nde réunion de fin de chantier est définie, je note qu'il y a encore pas mal de malfaçons... mais là, j'en ai raz la casquette, je paie le dernier tiers, me voyant mal partir sur une procédure alors que je devais emménager 1 mois plus tard.

Dans le même temps, j'apprend que la nana qui a flingué les bandes n'est autre que la nouvelle copine du maître d'oeuvre...

Là, je sors le carton rouge et je reprend les finitions avec mon beau père.

6 mois passent, et en juin dernier, je reçois un premier courrier d'huissier me demandant de régler les 2 factures supplémentaires du plaquiste.

Je contacte l'huissier disant que je ne paierai pas un boulot qui, d'une part n'a pas été contractualisé et d'autre part, non achevé.

Je vois mon avocat, qui me dit que j'ai bien fait et qu'on attendait la suite.

Aujourd'hui, je reçois l'injonction de payer par huissier de près de 6000 euros (les 2 factures + les frais d'acte)....

Là, j'ai contacté mon avocat que je vois lundi.

J'ai appelé le greffe du tribunal d'instance pour savoir ce qu'il y avait au dossier présenté par le plaquiste : le 1er devis signé + les 2 factures supplémentaires.

Qu'en pensez-vous ?

Je ne sais pas quoi dire... les bras m'en tombent.

**merci de vos réponses**

Par **chaber**, le **18/10/2013** à **10:17**

bonjour,

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps

de vous répondre

Par **Steph750**, le **18/10/2013** à **10:22**

Bonjour,  
je m'en excuse Chabert, j'ai essayé de faire bref et concis, exercice délicat compte tenu de la longueur du post que je souhaitais le plus précis possible... j'en ai oublié les règles d'usage.  
Bien à vous,  
cordialement,  
Steph'